



Municipalité de Val-des-Lacs  
349 chemin de Val-des-Lacs  
Val-des-Lacs (Québec) J0T 2P0  
Le service de l'urbanisme et de l'environnement

À l'attention des riverain.es de la municipalité de Val-des-Lacs.

**Objet : Inspection des bandes riveraines**

Madame, Monsieur,

La municipalité de Val-des-Lacs tient à vous informer que nous avons effectué une inspection de votre bande riveraine afin de vérifier sa conformité avec la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'enveloppe ci-jointe plusieurs documents importants pour vous aider à comprendre et respecter les normes de protection des rives :

1. **Conscientisation aux bandes riveraines de Val-des-Lacs** : Ce dépliant vulgarise la réglementation de la municipalité et l'importance de la protection de nos rives pour l'environnement et la qualité de l'eau.
2. **Liste des plantes indigènes et riveraines autorisées pour la revégétalisation de la rive à Val-des-Lacs** : Cette liste vous aidera à choisir les végétaux appropriés lors de la remise à l'état naturel de votre bande riveraine.
3. **Croquis de proposition d'aménagement naturel de votre bande riveraine** : Ce croquis indique si votre bande riveraine est conforme à la réglementation en vigueur et, le cas échéant, les améliorations à apporter.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous contacter :

- Par courriel : [urbanisme@val-des-lacs.ca](mailto:urbanisme@val-des-lacs.ca)
- Par téléphone : (819) 326-5624, poste 3604
- En personne : 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs (Québec) J0T 2P0

Nous vous remercions de votre collaboration pour la protection de nos rives et la préservation de notre environnement.

Cordialement,

Le service de l'urbanisme et de l'environnement